



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022



2D-DOC

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 15 160 839 491

Référence de l'avis : 22 75 C689131 24

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

ETAGE 03 APPT 15

29 RUE NATIONALE

75013 PARIS

Numéro FIP : 758 01 43 4612977789 4

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 22/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 75023

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PARIS 13E GARE
SAID JEANNE D'ARC
101 RUE DE TOLBIAC
75630 PARIS CEDEX 13

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PARIS 13E GARE

SAID JEANNE D'ARC

101 RUE DE TOLBIAC

75630 PARIS CEDEX 13

3784-019440-0063-0



Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence :

15 035

Nombre de parts :

2,50

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2022

N° fiscal : 00 15 160 839 491

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BIENVENU

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T	2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				NOMBRE DE PARTS
				2,50

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1			Total
Autres revenus imposables	6 080			
Revenus des salariés des particuliers employeurs	7 826			
Total des salaires et assimilés (2).....	3 379			
Déduction 10% ou frais réels.....	17 285			
Pensions alimentaires perçues.....	-	5 536		
Abattement spécial de 10%.....	2 160			
Salaires, pensions, rentes nets.....	-	400		
BNC non pro., régime spécial, déclarés.....	13 509			13 509
Abattement (6)	128			
BNC non pro., régime spécial, nets	-	128		
BNC non pro., régime spécial, total foyer fiscal ...	0			0

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			1 637	
Revenus de capitaux mobiliers imposables (7)....				1 637

Revenu brut global.....				15 146
CSG déductible				111

Revenu imposable				15 035
-------------------------------	--	--	--	---------------

Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
---	--	--	--	---

REDUCTIONS D'IMPOT (15)	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté	20	20	0	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	2	2	0	
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Total des réductions d'impôt (20)				0

Montant net de votre imposition				0
---------------------------------------	--	--	--	---

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net				0
--	--	--	--	---

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :**IMPOT SUR LE REVENU**

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2022

N° fiscal : 00 15 160 839 491

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2021 dû (53):

0

Au vu des éléments que vous avez déclarés,
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25)

15 035

**Informations indiquées pour mémoire**

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19)

1 637

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Déclar. 1
16 062

Plafond total de 2020

3 973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019

+ 4 052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020

+ 4 114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021

+ 4 114

Plafond calculé sur les revenus de 2021

= 16 253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

0,00%